

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

EN DEhors DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 24, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Congrégation et Congrégation

Le président du Conseil vient de décider qu'il appuierait la demande d'autorisation de cinq congrégations, et proposerait le rejet des demandes de 56 autres, parmi lesquelles les Pères de l'Oratoire, les Petits Frères de Marie (600 établissements), les Franciscains, les Frères du Sacré-Cœur (136 établissements), les Capucins, les Prémontrés, les Eudistes, les Maristes, les Chartreux, les Frères de l'Instruction chrétienne (365 établissements), les Frères de Saint Gabriel (161 établissements), les Passionnistes anglais, les Carmes déchaussés, les Salésiens, etc., etc.

D'une manière générale, le refus d'autorisation concerne les congrégations vouées à l'enseignement primaire, secondaire ou professionnel, au ministère ecclésiastique, aux missions diocésaines, à la prédication et à certaines entreprises industrielles et agricoles.

Nous ne pouvons qu'approuver le Gouvernement de cette distinction judicieuse.

Il est certain que des gens n'ont nul besoin de se grouper en congrégation pour fabriquer de la liqueur, du chocolat, des framerges ou des chaussettes. Ils n'ont qu'à s'associer, comme le commun des mortels. L'Etat ne peut voir d'un œil favorable que des industriels et des commerçants alimentent leurs fonds par des quêtes, et concurrencent ainsi d'honorables citoyens, qui travaillent à leurs risques et périls. Il ne peut non plus tolérer plus longtemps que, soustraits pour partie, aux charges publiques, ils tirent un profit personnel de cette situation privilégiée. Il a le droit, enfin, de considérer que, tant que le Concordat ne sera pas aboli et que, par conséquent, la religion catholique sera celle de la France, ce mot de religion catholique ne doit pas abriter une raison commerciale, mais uniquement des intérêts spirituels.

En ce qui concerne les établissements enseignants, il a encore eu raison de leur refuser, en bloc, l'autorisation. L'objectif des républicains doit être la suppression de l'enseignement rétrograde ; il doit être de rendre dorénavant plus difficile le recrutement, dès le plus jeune âge, des partisans de l'Eglise. Chacun demeurera libre d'embrasser la croyance que bon lui semblera, mais à l'heure où il pourra choisir en connaissance de cause. Il convient de desserrer le lien congréganiste qui entrave l'intelligence dès le premier moment, dès le premier balbutiement. Il restera, du reste, assez d'établissements déjà autorisés pour que les pères de famille, abusant de leurs droits, y envoient leurs enfants.

Quant aux congrégations que l'on se propose de faire autoriser, elles sont exclusivement charitables et contemplatives.

Ces dernières ne nous intéressent pas, étant sans action sociale. Tout au plus peut-on dire qu'elles offrent un refuge et une illusion à ceux que la vie a trop profondément blessés, pour qu'ils y demeurent. Il est à noter pourtant que ces congrégations sont celles où la rigueur du vœu est la plus

grande et bien que la loi ne reconnaisse pas les vœux perpétuels, celles où ces vœux sont de règle, il y aurait à exiger d'elles le renouvellement annuel des vœux, et toute garantie à la reprise de la liberté.

Les congrégations charitables sont un succédané efficace de l'Assistance publique. Quand l'ère de justice et de solidarité sera venue, ces congrégations disparaîtront d'elles-mêmes. Mais il serait sage aussi de soumettre leurs budgets, provenant de la charité publique, au contrôle de l'Etat.

Il est certain que la Chambre refusera toutes les autorisations que le Gouvernement repousse, mais il n'est pas certain qu'elle accueille toutes celles qu'il accepte. Il y a un fort courant qui veut qu'on n'autorise aucune congrégation. C'est peut-être un peu excessif. Il est prudent de faire la part du feu, en politique de ne pas coaliser, en blessant des intérêts légitimes, les mécontentements qui jusqu'à présent n'ont pas réussi à faire nombre. Il faut craindre surtout de paraître de parti pris en dehors de toute justice et de fournir ainsi un tremplin électoral pour les élections sénatoriales de janvier.

L'essentiel est de décongréganiser la France. Ce n'est pas l'oubli volontaire de quelques fétus de paille qui feront un lien bien solide des consciences et de nos espoirs en un avenir plus émancipé.

C R

CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du 1^{er} décembre 1902

Présidence de M. Bourgeois.

Divers projets sont déposés sur le bureau de la Chambre.

Puis l'ordre du jour appelle la discussion de la loi des patentes.

M. Plichon demande l'ajournement de cette discussion afin que la Commission puisse faire connaître son avis sur les nombreux amendements déposés ;

M. Merlou rapporteur de la commission combat l'ajournement.

M. Lepelletier soutient la demande de M. Plichon.

M. Bourrat propose le vote d'abord de la loi, puis le renvoi à la commission pour étudier les amendements.

M. Rouvier, ministre des finances, dit que la loi causera un déficit de 1 million environ ; il demande qu'on rectifie le texte de loi donné à la Chambre par le Sénat.

M. Rabier, président de la commission répond à M. Rouvier, et déclare s'opposer à l'ajournement de la loi.

Par 402 voix contre 154, l'ajournement est repoussé.

La discussion générale des patentes est ouverte ; divers amendements sont soutenus par MM. Lechevallier, Augé, Binder, Constans.

Un amendement de M. Decker-David, tendant à ce que les syndicats agricoles soient dispensés de la patente, est pris en considération par 404 voix contre 127.

Puis le renvoi à la commission est adopté.

M. Emmanuel Arène pose une question au ministre du commerce sur la grève des inscrits maritimes à Marseille, dont les conséquences pourraient être graves.

M. Trouillot, répond que la situation préoccupe le gouvernement et que des mesures vont être prises pour que les courriers puissent partir.

Et la séance est levée.

INFORMATIONS

Le Service de Deux Ans

La commission de l'armée a adopté définitivement, après cependant en avoir amendé le texte, les dispositions modifiant la loi Rolland sur le service de deux ans qui avaient fait l'objet de nouvelles propositions du ministre de la guerre.

Le texte arrêté aujourd'hui spécifie que le ministre pourra n'appliquer les dispositions de la loi que deux ans après sa promulgation. Toutes les dispositions relatives aux engagements de plus de trois ans et aux rengagements seront appliquées immédiatement.

La loi admet un certain nombre de jeunes gens (40/0 du contingent) à devancer l'appel, dans l'intérêt de leurs études ou de l'exercice d'une profession quelconque.

Enfin, elle prévoit la libération, après une seule année de service, des conscrits appartenant aux services auxiliaires incorporés dans les régiments ; mais cela seulement si l'effectif budgétaire vient à être dépassé. Ces libérations auraient lieu par voie de tirage au sort parmi les militaires auxiliaires soutiens de famille d'abord, puis parmi les autres.

Les évêques révoltés

Le président du Conseil n'a pas encore reçu communication du texte de la déclaration comme d'abus, prononcée jeudi dernier par le Conseil d'Etat, contre les signataires du manifeste de l'Episcopat.

Il paraît probable que le ministre suspendra le traitement des meneurs qui ont pris l'initiative de rédiger la lettre collective au Parlement.

La population des lycées et collèges

Le nombre des élèves des lycées et collèges de garçons, et des lycées, des collèges et des cours complémentaires de jeunes filles qui, au 15 octobre dépassait de 4073 le nombre des élèves présents dans ces établissements le 15 octobre 1901, accuse au 5 novembre une augmentation de 5061 élèves comparativement au 5 novembre 1901.

L'accroissement a plus particulièrement porté sur les établissements de jeunes filles.

L'Affaire Humbert

Serait-on sur la piste des Humbert ? Il est bruit qu'à défaut de Thérèse, la police serait sur la trace de son frère Romain Daurignac. Le grand coadjuteur de Mme Humbert avait des faiblesses de cœur et fréquentait assidument, entre autres, Mme Dalaza, plus connue du public, dans le roman de la succession des Crawford, sous le nom de « Blondinette ». Or, la jeune femme était filée de très près ; elle avait échappé à la poursuite des agents, et on la « royait » à Londres, lorsque, samedi, on l'a, paraît-il, reconnue à Bruxelles, où elle aurait, affirme-t-on, rejoint Romain Daurignac. La capture de celui-ci et de sa maîtresse ne serait plus qu'une question d'heures, dit-on.

La Fête de la Raison

Sur l'initiative des groupes de la Libre-Pensée, on a commémoré au Trocadéro la fête de la Raison, célébrée le 20 brumaire an II (10 novembre 1793), à l'église métropolitaine (Notre-Dame de Paris). Cette commémoration a consisté en discours, en chants, en récitation de poésie. Les discours ont été prononcés par MM. Ferdinand Buisson, député ; Henry Bérenger, etc.

Les orateurs ont pris soin d'informer

l'auditoire qu'ils n'avaient pas l'intention de ressusciter le culte inventé par Chaumette, mais simplement remplacer la morale chrétienne par la morale rationnelle :

« Nous ne prétendons pas, a dit l'un d'eux, apporter la vérité absolue ; nous espérons bien que les jeunes gens renverseront la vérité d'aujourd'hui pour lui substituer une vérité plus grande et plus belle, et c'est là le véritable culte de la raison. »

Des chœurs ont ensuite chanté l'hymne de la République. M. Silvain, de la Comédie-Française, a dit : « Comment finissent les empires », et la nombreuse assistance s'est retirée aux accents lents et graves de l'orgue qui jouait le *Chant du Départ*.

Pronostics Météorologiques pour le mois de décembre.

Le mois de novembre s'est terminé avec les fortes dépressions barométriques que prévoyait M. Jules Caprè. Pour décembre voici ce qu'il nous annonce. La première moitié du mois paraît devoir être belle ; hautes pressions sur l'ouest européen avec temps clair et froid, et basses pressions sur la Méditerranée, le golfe de Gênes, l'Italie et l'Algérie, en particulier du 2 au 6. Les 11 et 12 les dépressions s'accroissent sur la Méditerranée et la tempête sévit ; ces jours semblent devoir être critiques pour tout le bassin occidental. A partir du 15, retour des basses pressions sur les îles Britanniques et des hautes pressions sur l'Espagne, la France et le Centre. Du 16 au 25 les basses pressions se succèdent sur l'Angleterre, l'Ecosse, la mer du Nord et la Norvège, avec régime des vents d'ouest à sud-ouest sur l'Atlantique, le golfe de Gascogne, la Manche, la France, les Pays-Bas, la Suisse occidentale et centrale et l'Allemagne ; temps doux et pluvieux. Du 25 au 28, petite période intermédiaire avec éclaircie sur l'ouest et le centre européen. Du 28 au 31, dépressions sur la France, les Alpes et le centre de l'Europe, mauvais temps et neige. Et puis alors, bonne année ! C'est 1903 qui s'avance avec ses beaux et ses mauvais jours.

Bizarre navigation

Les badauds de Londres ont assisté samedi à une bizarre expérience de navigation, qui a excité au plus haut degré l'enthousiasme des curieux.

Un M. Charles Brown, qui a pendant longtemps habité le Canada et a pris l'habitude de descendre les rapides sur un simple tronç d'arbre, avait annoncé qu'il effectuerait la traversée de Londres en se laissant porter par le courant de la Tamise sur une chaise maintenue par cinq boîtes vides de conserves. On imagine les talents d'équilibriste qu'exige un pareil tour de force.

Sans arriver jusqu'au but qu'il s'était fixé, M. Charles Brown a accompli avec un plein succès la plus grande partie de la traversée. Il était suivi par une flottille de barques, dont les occupants lui passaient de temps à autre des cigarettes ou des verres de whiskey qu'il acceptait sans se faire prier.

A une heure trente, l'équilibriste arrivait au pont de Battersea. Un bateau lui apporta une table, flottant de la même façon que sa chaise, et il se mit à déjeuner, tandis qu'une foule de plus en plus nombreuse suivait en riant et en applaudissant l'étrange navigateur, qui avait revêtu, pour la circonstance, un costume de soie rouge.

Après être victorieusement sorti des courants et des remous, M. Charles Brown finit par aborder un peu au-dessus du pont provisoire de Vauxhall.

CHRONIQUE LOCALE

Commission départementale

Séance du 29 novembre 1902

La commission départementale s'est réunie samedi, à 3 heures, à la préfecture.

Étaient présents : MM. Iscard, président ; Pradines, Malvy, Peyrichou et Relhié, secrétaire.

Absents : MM. Longpuech et Laparra, excusés.

M. le préfet assistait à la séance.

A l'ordre du jour de cette séance figuraient quatorze affaires.

Voici les solutions intervenues :

Calviac. — Construction d'un ponceau : accordé 100 fr.

Françoulès. — Mobilier de la mairie, réfection : accordé 50 fr.

Fons. — Agrandissement du cimetière : accordé 100 fr.

Floressas. — Construction d'un lavoir à Lassagne : accordé 50 fr.

Saint-Cyprien. — Mur de clôture du cimetière, réparations : accordé 75 fr.

Prayssac. — Construction d'un lavoir : accordé 70 fr.

Lacapelle-Marival. — Toiture de l'église, réparations : accordé 50 fr.

Saillac. — Réparations au presbytère de Jambusse : accordé 50 fr.

Crégols. — Réparations aux bâtiments scolaires : accordé 60 fr.

Castelnau. — Construction d'un puits : accordé 75 fr.

Le Ros. — Mobilier scolaire, réparations : accordé 50 fr.

Lherm. — Mobilier scolaire, réfections : accordé 50 fr.

Comptabilité départementale. — Relevé des mandats émis en octobre 1902 : acte est donné.

Classe de 1882

Les territoriaux de la classe 1882, à l'exception toutefois de ceux actuellement en possession d'un fascicule les désignant pour la conduite des chevaux, des voitures de réquisition, ou la garde des voies et communications et appartenant aux cantons de Castelnau, Lalbenque, Limogne et Montcuq, sont invités à déposer leur livret individuel à la gendarmerie de leur domicile, du 1^{er} au 15 décembre 1902.

Les territoriaux des classes 1883 et 1888 porteurs de leur livret individuel sont également invités à se présenter à la gendarmerie de leur domicile pour recevoir un document important.

Recensement des chevaux

Conformément à la circulaire de M. le Ministre de la guerre, en date du 8 novembre dernier les propriétaires de chevaux, juments, mulets et mules de tout âge, sont invités à se présenter à la mairie de leur commune, avant le premier janvier 1903, pour faire la déclaration au moyen de laquelle MM. les maires dresseront l'état de

recensement prescrit par la loi du 3 juillet 1875 et le décret du 2 août suivant. Cette déclaration doit être faite même pour les animaux recensés les années précédentes, qu'ils aient été ou non acceptés par les commissions de classement.

CAHORS

Les favorisés

Nous croyons savoir que M. le Préfet, à la suite d'instructions reçues du président du Conseil, a adressé à tous les chefs des services du Lot une circulaire dans laquelle il leur rappelle leurs devoirs envers les institutions républicaines.

Dans diverses administrations, souvent les faveurs et l'avancement sont réservés à des fonctionnaires nettement hostiles au gouvernement, et dont les relations, les attaches et l'attitude vis-à-vis des établissements laïques d'enseignement dénotent des sentiments réactionnaires.

A l'avenir les chefs des services devront être plus circonspects, car l'œuvre républicaine dépend de leur action politique.

Mais il y a si longtemps que nous entendons ce refrain qu'une fois de plus ne nous réjouit pas outre mesure.

Aujourd'hui comme hier, demain comme aujourd'hui, les fonctionnaires continueront à envoyer leurs enfants chez les congréganistes, et le gouvernement, sur la foi d'excellents rapports des chefs des services, continuera à accorder des faveurs exceptionnelles aux fonctionnaires hostiles aux institutions républicaines.

..... Puisse-t-on nous tromper !

LA RÉD.

Le premier concert de l'orchestre Symphonique

C'est un premier effort, une prise de contact entre la nouvelle société et le public cadurcien, et, si cela n'a pas été sans quelque froissement de part et d'autre, il est juste, toutefois, de rendre hommage à ce nouveau groupement de tant de bonnes volontés dans un sentiment commun : le désir, de faire de bonne musique et d'essayer de la faire goûter.

La manière dont s'est présenté l'orchestre est le résultat de patientes études ou le sens de bien faire a régné en maître, et pour un début, il n'a pas eu à le regretter, car les quelques morceaux qu'il a interprétés ont été fort bien accueillis.

Les deux chanteurs bien connus et si goûtés des Cadurciens qui ont bien voulu prêter leur concours ont été encore mis en valeur par l'orchestre qui les accompagnait et ont paru mettre eux-mêmes en goût leurs accompagnateurs.

Enfin nous devons une mention toute spéciale aux artistes que nous sommes peu ou point habitués à entendre : Messieurs Michel, chef de musique au 7^e de ligne, qui veut bien apporter à l'œuvre l'appui de son autorité artistique et de son talent,

Delsart, consciencieux violoniste, Elven, pianiste expert et de belle envergure.

Maintenant l'effort tenté a-t-il réussi suivant les espérances de chacun ? Il serait maladroit de l'affirmer et la froideur non douteuse d'une partie du public contredirait cette affirmation. Cette froideur, il eut été intéressant d'en rechercher les causes, elles sont multiples et variées : Mauvaise acoustique de la salle, négligence des mesures à prendre pour éviter tout bruit pendant l'audition des morceaux, etc., etc. Et puis n'y a-t-il pas jusqu'à cet horrible temps, « un vrai temps de concert », dit ma voisine, comme elle aurait dit : « un vraitemps devèpres », qui avait amené la une foule moins avide de bonne musique que de caquetage et qui regrettait j'en suis sûr le marchand de confettis des grands jours de fête.

Le prochain concert annoncé pour janvier rendra à ces tentatives éminemment louables toute la considération qui leur est due.

X.

La Ste-Cécile

Samedi soir, notre excellente société musicale l'Avenir cadurcien, a fêté la Ste-Cécile.

Un délicieux banquet réunissait les jeunes musiciens à l'hôtel du Lion d'Or.

M. Daynard, président de la Société, M. Mazières, 1^{er} adjoint au maire, M. Louis directeur de l'Orphéon et quelques membres d'honneur, assistaient à cette fête qui fut en tous points charmante.

Au dessert, des toasts ont été portés à la prospérité de la dévouée fanfare municipale, par MM. Daynard et Mazières.

Puis la soirée s'est terminée gaiement par des monologues et chansonnettes.

Armée

M. Bourguine, lieutenant au 10^e bataillon de chasseurs, passe au 7^e régiment d'infanterie. Est maintenu élève à l'école supérieure de guerre.

Probité

Le nommé Albert, rentier, rue Labarre, 8, a trouvé hier sur la voie publique, une somme d'argent qu'il tient à la disposition de la personne qui l'a perdue.

Accident

Ce matin, vers 7 heures, la femme Laucou, âgée de 58 ans environ, demeurant rue Nationale, était allée avec une charrette à Regourd, chercher des choux qu'elle devait porter au marché.

Le chargement fini, la femme Laucou pour rentrer à Cahors, monta sur la charrette, mais gênée par la quantité de légumes qui y étaient entassés, elle perdit l'équilibre et tomba à la renverse sur le sol.

Un cultivateur qui travaillait non loin du lieu de l'accident, accourut pour relever la malheureuse femme qu'il conduisit chez elle, à Cahors.

M. le docteur Valat appelé, constata que la femme Laucou s'était fracturé le crâne et

avait de graves lésions sur plusieurs parties du corps.

On craint même que dans sa chute elle se soit brisée les reins.

Son état est grave.

Terrible accident

Hier soir vers 4 h. 1/2 le jeune Barthélémy âgé de 14 ans, de l'Hospitalet, s'apprêtait à partir pour la chasse, lorsque se retournant pour parler au domestique de son père, il pressa par mégarde sur la détente, et toute la charge atteignit au bas ventre le malheureux domestique âgé de 19 ans, originaire de St-Hilaire (près Lalbenque).

M. Le docteur Darquier appelé, déclara que la blessure était très grave et qu'il ne pouvait pas se prononcer immédiatement sur l'issue de ce terrible accident.

Quant à l'auteur involontaire de ce malheur, en proie à une vive douleur, il a disparu.

Foire du 1^{er} Décembre 1902

La foire du 1^{er} décembre a été assez importante : les cours des bestiaux et des diverses denrées ont été les suivants :

Bœufs gras, de 29 à 35 fr. les 50 kilos

Attelages, de 400 à 700 la paire.

Porcs gras, de 48 à 50 fr. les 50 kilos ; porcelets de 18 à 45 fr. pièce selon grosseur.

Moutons gras, de 0,65 à 0,75 le kilo.

Halle. — Blé en vente, 115 hect. vendus 102, prix moyen, 17,50 l'hect.

Maïs en vente, 150 hect. vendus 125 ; prix moyen, 9,80 l'hect.

Pommes de terre, de 3 à 3,50 l'hect.

Marché. — Volailles grasses, 0,70 le demi-kilo.

Poulets, 0,75 le demi-kilo.

Dindons, 0,60 le demi-kilo.

Lapins domestiques, 0,45 le demi-kilo.

Oies et canards morts, 0,85 à 0,90 le demi-kilo.

Œufs 0,90 douzaine.

Truffes ; de 4 fr. à 4,50 le demi-kilo.

Il n'y a eu ni vol ni accident.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 4 ET 7 DÉCEMBRE

Allégo Militaire Sousa.
Charles VI (Ouverture) Halévy.
Les Pantins de Violette (Fantaisie) Adam.
Coppélia (Ballet) Delibes.
Coquelicot (Quadrille) Métra.

Allées Pénélon, de 3 1/2 à 4 1/2 h. du soir

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 29 novembre au 2 décembre 1902

Naissances

Barriétis Rose-Marie, rue St-Georges, 3.
Viguié Alice-Juliette-Louise, caserne Bessières.

Décès

Contou Léonie-Antonie, épouse Sabatié, 30 ans, s.p. rue de la Chartreuse, 1.

Bouchut Jean, employé de commerce, 43 ans, rue des Boulevards, 6.

Carrière Guillaume, cultivateur, 60 ans, rue des Trois-Baudus.

FRUILLETON DU «Journal du Lot» 12

L'HONNEUR DU NOM

PAR

CHARLES BUET

II

Combien dix Napoléons
Font de pièces de dix sous

— Supposez qu'un meurtrier s'enferme dans Hautecombe, où il se prévaut d'un droit, tombé en désuétude, mais que les religieux pourraient vouloir maintenir, où il attend que la surveillance se relâche et un beau matin il prend le bateau à vapeur, et débarque le lendemain à Lyon, sous le pont de la Guillotière.

Crudel avait pâli. Il rajustait avec précipitation ses buffleteries, son ceinturon, la dragonne de son sabre. Guastacarne hilare, narquois, railleur, se frottait les mains sans mot dire.

— Ouais ! s'écria tout à coup Crudel, mais cette fois d'un ton sérieux et de façon à commander le respect : vous réfléchissez un peu trop tard, monsieur le pédagogue ! Que signifie ceci ? vous moquez-vous ? Quel rapport existerait entre un lord, pair d'Angleterre et...

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

Il s'interrompt, et défit ses agrafes en riant de bon cœur.

— L'assassin de Miolans ? interrogea la Zite. Ah ! ouat !... Serait-il venu se jeter dans la gueule du loup...

— Guastacarne, dit Crudel, est-ce toi qui est le loup ?

Zite rougit.

— Eh bien ! reprit le maître d'école, devenu fort soucieux et très agité, eh bien ! carabinier Crudel, vous voulez, mais je pense que j'ai manqué à mon devoir en ne vous prévenant pas de mes soupçons... Il est possible, il est possible... il est même probable, qu'il n'y a rien de commun entre ce Rochey, du château de Miolans, et ce grand seigneur d'Angleterre ; mais à coup sûr, d'abord ce grand seigneur n'est pas Anglais ; ensuite il vous a conté une bouffée.

Crudel se leva et se campa, les bras croisés, devant Périphrasé.

— Qu'avez-vous remarqué ? demanda-t-il d'un ton bref et péremptoire. Ne finissez pas, allez droit votre chemin ; ils vont avoir une heure d'avance sur nous !

— J'ai remarqué, dit l'instituteur, primo, que l'individu affectait l'accent Anglais plutôt qu'il ne l'avait réellement ; il ne prononçait pas toujours les mêmes mots de la même manière, lorsqu'il vous a offert de l'argent, il n'a pas eu le moindre accent ; secundo, que les enveloppes de lettres étaient froissées, comme si on les eût mises au panier, tandis que les lettres elles-mêmes n'avaient pas un pli ; tercio, que l'Anglais suait à grosses gouttes, en se

querellant avec l'honorable Guastacarne, et qu'il a eu un geste de triomphe lorsqu'il obtint de vous le petit papier que vous signâtes et que je signai par une coupable faiblesse ; quarto, qu'il était si pressé de partir, qu'il coupa l'amarré au lieu de défaire le nœud. — Bref, ce n'est peut-être pas l'homme que vous cherchez, mais c'est évidemment un criminel qui fuit, et non un touriste qui voyage.

III

Sur le lac

La barque voguait à pleines voiles sur les flots tourmentés. Ajudou avait dressé le petit mât et la grande voile bise, triangulaire, suspendue à l'immense vergue en quart de cercle. Le vent donnait en plein dans la toile, emportant la frêle nacelle qui filait rapidement et tanguait avec violence, soulevée par les vagues bouillonnantes de cette mer en miniature.

Parfois l'avant plongeait, piquait dans l'eau, puis une lame arrivait, écrasante, retombait sur l'arrière, inondait les rameurs, et glissait ensuite sous la coque de la frêle embarcation qui bondissait, reprenant sa course furieuse.

Ajudou tenait la barre et gouvernait aussi bien qu'un vieux pilote des côtes de Bretagne ; Cajou ramait, par un mouvement cadencé, pour atténuer l'effet du roulis. Mais lord Fitz Robert avait abandonné les avirons.

Etroitement enveloppé dans son manteau, la tête cachée entre ses deux mains, il n'avait pas prononcé une parole depuis l'adieu jeté aux amis inconnus qui l'accompagnaient na-

guère au bord du lac. Sombre, taciturne, il avait d'abord aidé à la manœuvre. Jusqu'à l'instant où la brise gonflant la voile déployée, eût rendu inutiles ses bras. Se renfermant alors dans un silence hautain, il s'appuya contre le mât et s'absorba dans ses pensées.

Sans doute elles étaient tristes, car ses compagnons entendirent des gémissements et des sanglots, et de temps à autre, quand il relevait sa tête, et montrait son visage pâle, creusé par des rides, mouillé de larmes, il s'écriait d'une voix brève :

— Plus vite !... plus vite !...

Puis il sondait les ténèbres d'un regard ardent, soupirait et penchant la tête sur la poitrine, retombait dans son mutisme obstiné.

Les bateliers tentèrent à plusieurs reprises de l'égayer, mais vainement. Cajou, vexé de ne pouvoir causer, pour alléger sa peine, entonna un caïf cantique à la Vierge, l'Anglais lui ordonna de se taire, et d'un ton qui n'admettait pas de réplique. Ajudou, furieux, murmura ; Cajou, plus politique, obéit.

Ils doublèrent sans encombre le promontoire que couronne le vieux manoir de Bordeaux, coquettement assis sur un plateau verdoyant. Ils virent aux faibles lueurs des rayons de la lune, qui se levait derrière les montagnes, se découper en blanc la silhouette de ses crémaux sur le vert obscur des sapins. Du rocher, une cascade jaillissait, gerbe cristalline, et se précipitait en gazouillant dans le lac.

(A suivre).

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Tribunal correctionnel. — Audience du 29 novembre :

Deux affaires sont appelées : A la requête de l'administration des contributions indirectes, Jean Larnaudie, 50 ans, maçon à Figeac, et Marie Taly, 48 ans, poursuivis pour fabrication d'allumettes de contrebande, sont condamnés chacun à six jours de prison et 30 fr. d'amende. Le tribunal prononce, en outre, la confiscation de la marchandise saisie.

— Alberto Ferrerte, 23 ans, cultivateur, originaire de Valence (Espagne), sans domicile fixe, est condamné à un mois de prison pour vagabondage.

Justice de paix. — Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice, M. Lagasque Léon, est nommé greffier de la justice de paix à Figeac (canton ouest), en remplacement de son père, décédé.

Identité reconnue. — En relatant le vol de 700 fr. commis dernièrement au préjudice du domestique de l'hôtel Guitard, nous avons dit que l'auteur de cette soustraction avait été arrêté à Montpellier. Cet individu âgé de 14 ans, qui avait dit se nommer Lacombrade, s'appelle son vrai nom Victor-Antoine Jouvante, né à Oradour, arrondissement de Saint-Flour (Cantal). Il a été enfermé dans une maison de correction d'où il se serait échappé.

Victimes de la rage. — Mme Bernère, épouse de M. Bernère, professeur d'allemand au collège de notre ville ; Mlle Bernère et un petit garçon ont été mordus sur la route de la Capelette par un chien atteint de la rage.

Les trois victimes viennent de partir pour l'institut Pasteur.

Les grèves. — Trois gendarmes de la brigade de notre ville et deux de celle de Cahors sont partis samedi par le train se rendant à Marseille à l'occasion de la grève du port.

SAINT-CÉRÉ. — Cours d'adultes. — Des conférences et des cours d'adultes seront faits à l'école primaire supérieure de garçons, les lundis, mercredis et vendredis de chaque semaine du 1^{er} décembre au 28 février prochain.

En voici le programme :

Lundi, de 8 heures à 9 h. 30, orthographe, rédaction, grammaire, lectures ou causeries sur l'histoire ou la géographie.

Mercredi, de 8 à 9 h. 30, arithmétique, mesure des surfaces et des volumes, calculs usuels, causeries sur les sciences dans leurs applications à l'hygiène.

Vendredi, de 8 à 9 h. 30, conférences sur des sujets variés (sciences, histoire, géographie, hygiène), lectures (chaque lecteur lisant un rôle de pièces diverses du théâtre français commentées par le conférencier).

Des projections à la lumière électrique seront faites dans plusieurs conférences.

Il suffit pour être admis aux cours et confé-

rences d'avoir treize ans révolus au moins et d'être agréé par le directeur.

Les inscriptions sont recues tous les jours de midi à 1 heure, et de 7 à 8 h. du soir. à l'école.

Un cours spécial sera fait, si cela est nécessaire, pour les illettrés, le samedi, de 8 à 9 heures du soir.

Ces cours sont entièrement gratuits.

LACAPPELLE-MARIVAL. — Passage des sangliers. — On nous écrit de Labathude :

Judi dernier, un énorme sanglier avec sa laie et conduisant sept ou huit marcassins traversèrent le territoire de la commune de Leyme; une foule d'habitants armés de fusils se jetèrent à leur poursuite et réussirent à en tuer un.

Une battue va être organisée.

LATRONQUIÈRE. — Les sangliers. — On nous écrit de Sabadel, canton de Latronquièrre, que cette commune et la partie haute de celle de Prendeignes, particulièrement le village des Truels, sont en ce moment ravagés par des sangliers.

Une de ces dernières nuits, un champ de pommes de terre, appartenant à M. Paul Bouscarel, a été littéralement labouré et fouillé par une bande de ces animaux. Les bois châtaigniers n'ont pas été non plus épargnés.

Une battue s'impose.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — Double arrestation. — Ces jours derniers, la gendarmerie de Martel a arrêté les nommés Henry Bondy, 19 ans, né à Capdenac le-Haut, demeurant à Viviez (Aveyron), et Eugène Lafon, âgé de 17 ans, originaire de Béduer, canton de Figeac, pris en flagrant délit de vol de truffes.

En effet le nommé Martial Ganyon, propriétaire à Martel, avait vu ces deux jeunes malfaiteurs opérant leur méfait et, aidé d'autres cultivateurs, il les conduisit à la gendarmerie pour les faire arrêter. Ils étaient porteurs d'un demi-kilo de ce précieux tubercule.

Ces deux précoces vauriens ont été écroués à la prison de notre ville, en attendant de passer en police correctionnelle.

SOUILLAC. — Bonne nouvelle. — Nous apprenons avec plaisir que notre municipalité s'occupe très activement de la question du télégraphe; nous sommes heureux d'ajouter que grâce aux actives démarches qu'elle a faites, le bureau sera ouvert jusqu'à 9 heures du soir, et qu'une distribution de lettres pour le courrier de Paris sera faite à 8 heures du soir.

Barque en dérive. — Vendredi, de nombreux bouchers revenaient de la foire de Lamothe-Fénelon et conduisaient une soixantaine de moutons.

Arrivés au bac de Mareuil, hommes et bêtes prirent place dans la barque. Mais,

malheureusement, la Dordogne est très forte en ce moment et le courant à cet endroit est excessivement rapide.

Comme la barque arrivait au milieu de la rivière, un craquement sec se fit entendre et on s'aperçut avec stupeur que le câble venait de se rompre. Les passagers affolés poussaient des cris d'effroi, car entraînés par le courant, et le gouvernail étant presque impuissant, la barque allait à la dérive. Mais le passager, lui, ne perdit pas son sang froid et grâce à sa présence d'esprit, tout le monde put débarquer à quinze cents mètres plus bas sans accident.

On ne sait pas encore si cette rupture de câble est due au mauvais état de ce dernier, ou si le passager fut imprudent de laisser monter tant de monde dans sa barque.

Une enquête est ouverte.

La truffe. — A partir du 4 décembre, la truffe ne paiera plus ni droit d'entrée ni droit de place. Il sera tenu tous les vendredis un marché aux truffes avec distribution de primes réparties de la façon suivante :

Un premier prix pour la plus belle qualité et quantité ; Un premier prix pour la plus grande quantité ; un deuxième prix pour la seconde belle qualité ; un deuxième prix pour la seconde grande quantité ; un troisième prix, pour la troisième belle qualité ; un quatrième, pour la troisième quantité.

En tout six primes seront distribuées à l'ouverture du marché, à deux heures précises, promenade de la Mairie, marché habituel.

Les caveurs et revendeurs sont assurés de trouver sur nos marchés les acheteurs de Souillac, les acheteurs de Carpentras établis à Souillac et ceux des villes voisines.

LABASTIDE-MURAT. — Trouvée morte. — Samedi soir, vers cinq heures, la veuve Marie Marcouly, âgée de 65 ans, de Labastide-Murat, a été trouvée sur le chemin de Soyris, la face contre terre, ne donnant plus signe de vie.

Le juge de paix, le greffier et M. le docteur Alayrac, se sont rendus sur les lieux, où il a été conclu à une mort naturelle. Le corps a été transporté à son domicile.

MARTEL. — Marché aux truffes. — Au marché du samedi 29 novembre, les truffes se sont vendues de 13 fr. 50 à 15 fr. le kilo.

Il en avait été apporté environ dix quintaux, qui se sont tous vendus.

BULLETIN FINANCIER

Bien que les reports aient été plutôt modérés puisque l'on a prorogé les engagements sur le pied de 3 0/0 environ au Parquet et de 4 à 4 1/2 0/0 en coulisse, le marché reste lourd. On appréhende exécutions de spéculateurs qui ne feront certainement pas honneur à leurs engagements.

Le 3 0/0 sur lequel on a coté 23 et 7 centimes de report, clôture fin prochain à 99,25.

Peu de changement dans la tenue des Sociétés de Crédit : le Crédit Foncier est à 746 ; le Com-

ptoir d'Escompte à 578 ; le Crédit Lyonnais à 1060 ; la Société Générale à 622.

Nos chemins finissent : le Lyon à 1395 ; le Midi à 1800 et l'Orléans à 1485.

Le Suez revient à 3855.

Le marché de l'Extérieure a été très lourd ; on cote 82,72 report de 15 centimes compris ; l'Italien fait 103,15 ; le Portugais, 30,77.

Le Russe 3 0/0 1891 cote 86,75.

Le Serbe 4 0/0 s'inscrit à 76,05.

Le Turc D. est à 27,72 ; la Banque Ottomane à 551.

AVIS

M. CASTAGNÉ, Firmin, propriétaire à Peyremarchand, commune de Frayssinet-le-Gélat (Lot), courrier de Frayssinet-le-Gélat à la gare de Villefranche-du-Périgord, informe le public que sa femme, Marie BOUSQUET, ayant quitté le domicile conjugal, il ne paiera pas les dettes qu'elle pourra contracter.

Ancien cabinet dentaire
HUGGINS & BAKER

75, BOULEVARD GAMBETTA

NOUVELLEMENT RÉORGANISÉ

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

GAZ et ÉLECTRICITÉ
MANCHONS et BECS

POUR INCANDESCENCE

PRIX DES PLUS RÉDUITS

CHAUFFERETTES A ALCOOL

AGUZOU

Électricien, rue du Lycée, Cahors

AVIS

M. Aimé WILCKEN, Chirurgien-Dentiste, Diplômé de la Faculté de Médecine et de l'École dentaire de Paris, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il vient de prendre la suite du cabinet de M. BOURGET, 9, rue du Lycée.

Traitement et outillage tout à fait nouveaux.

Redressement et soins spéciaux pour les enfants.

Il est toujours délivré sur facture une garantie du travail.

Aurificateur spécialiste ; prothèse en tous systèmes ; célérité et discrétion.

Bulletin météorologique

DATES	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer	Temps
	maxima	minima		
30 Dim.	+ 13.5	+ 10	752	Pluie
1 Lundi	+ 12	+ 9	759	Couv
2 Mardi	+ 13.5	+ 11	763	Couv

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Temps probable : Beau.

D^r HERBEAU.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 104

MADemoiselle
MONTE-CRISTO

PAR B. FLEMMING

(Traduit de l'anglais par CH.-BERNARD DEROSNE)

DEUXIÈME PARTIE

ALTESSE

V

Une fois encore la porte se referme sur moi

On arriva dans la salle à manger brillamment éclairée, où un saumon d'Auberdeen, sauce mayonnaise, reposait tranquillement sur un lit de condiments divers, mêlés de crevettes, au milieu d'autres plats contenant de la salade, du homard, des poulets froids, de la crème d'ananas, du vin du Rhin et des fraises... le tout formant un tableau assez réussi pour l'œil d'un épicurien.

Cecil n'avait pas lâché sa victime ; son grand niais d'étudiant était toujours à côté d'elle, et il bavardait beaucoup.

Ils parlaient probablement des mérites respectifs du saumon, sauce mayonnaise, de la salade, du homard, mais on eût juré qu'ils murmuraient des paroles du genre de celle-ci :

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec l'Agence Havas.

« Comment pourrait-on s'empêcher d'aimer de ne pas aimer ? »

Sir Arthur occupait la place d'honneur, à la droite de la maîtresse de maison et le major Frankland était à sa gauche.

Sir Richard n'était pas là ; il était resté seul dans son cabinet, comme une huitre dans sa coquille, pendant qu'on festoyait et qu'on s'amusait autour de lui ; et quand la grande pendule de bronze doré et malachite, qui ornait le manteau de la cheminée, sonna onze heures et demie, la compagnie se dispersa et chacun regagna sa chambre.

A quoi pensait sir Arthur en souhaitant le bonsoir à la charmante fille du comte et en la regardant monter les escaliers avec sa robe eau de Nil et disparaître dans une trainée d'argent formée par les rayons de la lune ?

Son impassible figure ne trahit point la plus légère impression.

VI

Quelque chose de très étrange

— Et ce pique-nique est inévitable, je suppose, lady Dangerfield ; il faut aller se faire griller tout vif, bâiller toute la journée, et se gâter le teint sous le soleil du bord de la mer, et appeler cela un plaisir ? Je te le dirais franchement, Charlotte, tu as de bonnes intentions, mais tes promenades continuelles finissent par devenir de simples corvées.

Cecil avait dit tout cela de la voix la plus lente, la plus douce, la plus endormie, et la plus paresseuse du monde.

Elle était couchée sur un sofa en robe blanche

du matin ; ses beaux cheveux étaient tout humide et déliés ; elle tenait un livre à la main et ses yeux étaient pleins d'une langueur nonchalante.

Lady Dangerfield, qui était déjà en savante toilette de campagne, venait d'entrer tout affarée... selon sa coutume... et elle s'était répandue en un torrent de reproches en trouvant son indolente cousine encore en déshabillé.

— Tu es la plus paresseuse des femmes ! Debout ! tout de suite, Altesse, et va te préparer ! Les voitures seront là dans une demi-heure... dans vingt minutes, te dis-je, et tu n'as encore rien mis !... Le pique-nique est inévitable, et, voyant que tu étais une des premières à l'organiser, je trouve que c'est un peu trop de sans gêne de ta part de te trouver ainsi au dernier moment.

— Mais je me trouve très bien, comme cela, Charlotte. Le roman que je lis est très amusant. Mais s'il faut y aller, j'irai.

Elle jeta le livre et se leva.

— Le temps est si étrangement beau et ensoleillé ce matin que je parierais que nous aurons un orage avant la nuit et que nous rentrerons mouillés jusqu'aux os. Nous avons encore une demi-heure avant de partir, dis-tu Charlotte ? Tranquillise-toi dans ce cas ma chère ; je serai prête bien plutôt qu'il ne faudra.

Une semaine s'était écoulée depuis l'arrivée de sir Arthur et du major Frankland, et ces huit jours là avaient été très animés.

Lady Dangerfield n'était jamais lasse de

s'amuser ; son fertile cerveau imaginait une partie de plaisir, avec une activité digne d'un meilleur but.

Un jour on était allé voir des ruines, un autre jour on était allé voir un campement de bohémiens ; on avait organisé des parties de quilles sur la pelouse, des promenades en bateaux, des parties de croquets et des courses en voiture et à cheval.

On avait fait venir de chez Chevet les Potel et Chabot, de Londres, du champagne, des pâtés de foie gras, et des bouteilles de bordeaux qu'on avait emportées sur terre et sur mer ; pour l'instant il s'agissait d'un pique-nique véritable à la vieille mode, sur la plage.

On ferait bouillir des marmites sur le sable, on ferait son thé soi-même.

Milady, qui était toute en alerte pour imaginer quelque chose de neuf, avait proposé cela, et tout le monde l'avait acclamée avec enthousiasme.

Une semaine s'était écoulée depuis l'arrivée de sir Arthur... il avait passé sept longs jours d'été et autant de nuits sous le même toit que Cecil, la plus fameuse coquette de Londres.

Qu'avait-il pensé d'elle dans l'intervalle ?

Nul n'aurait pu le dire, et moins que tout autre, la jeune fille auprès de laquelle ses façons d'être étaient calmes, amicales, franches mais aussi éloignée que possible de ce qu'elle avait l'habitude de considérer comme de la galanterie.

(A Suivre).

Bibliographie

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris, 7^e — Sommaire du 4 décembre 1902.

Sommaire : Chronique. — Edouard Gachot : Robinster le Vautour. — Théodore Cahu et Louis Forest : Vers la paix (suite). — Le V^e Henri de Bornier : Louise de Vauvert (suite). — Henryk Sienkiewicz : Schem. — Charles Mérouvel : Bâtards (suite). — Le Comte Léon Tolstoï : Anna Karenna (suite). — Variétés. — Petite correspondance.

LE GLOBE TROTTER. Le plus grand et le plus beau journal de voyages, aventures, explorations, etc. — Le numéro 15 centimes. Abonnement d'un an 6 fr. 50. — Rédaction-administration : Cloître Saint-Honoré, Paris. — Sommaire du 4 décembre 1902.

Un grand enterrement chinois, P. L. — Les sporowomen du XX^e siècle (Les femmes archers), F. — Le « Globe Trotter » à travers le monde. Sur les grands chemins du Globe (les dernières découvertes), de Gélavat. — Un phare mausolé; Automobile... à remonter; Elevage des poissons rouges, G. T. — Le secret du Volcan. Roman inédit, (suite); illustrations de Louis Tinayre, André Laurier. — Le Lamaïsme ou culte jaune, de Zeninoff. — A la frontière Marocaine; Oujda Henri Turot. — Souvenirs de Bornéo; comment je tui mon premier ours, A. Michelet. — « Knick-Knack » Club. Roman inédit (suite); illustrations de Mahut, E.-A. Spoll. — Les voyages de nos lecteurs : L'aube à 8 heures du soir, P. J. — Un chemin de fer minuscule, H. C. — L'Académie d'aérostation météorologique de Paris, G. D. — La conquête de la terre en éphémérides, X. — L'hygiène du voyage; Le meilleur vêtement, D. Bonenfant. — Curiosités naturelles; monstre végétal; L'oiseau-dentiste, XXX. — Petite correspondance, G. T. — Nos concours; concours n° 48 (concours algériens) cinquante prix; résultats du concours n° 43 (concours en spirale), M. Sphinx. — L'œuf mystérieux, (page humoristique), Maître Jean.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Omnibus mis en vente par la C^e d'Orléans

La Compagnie d'Orléans met en vente, à des prix très réduits, les quatre grand omnibus qui, avant le prolongement de sa ligne dans Paris, faisaient le service de ville.

Ces voitures sont en parfait état. Chacune d'elles contient 22 places, dont 14 à l'intérieur et 8 à l'impériale.

S'adresser pour visiter, au dépôt des Omnibus de la Compagnie situé boulevard de l'Hôpital près de la gare de Paris-Austerlitz.

PUBLICATIONS

éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses gares.

Le Livret-Guide illustré de la Compagnie d'Orléans (Notices, Vues, Tarifs, Horaires) est mis en vente au prix de 30 centimes.

1^e à Paris dans les bureaux de quartier et dans les gares d'Austerlitz, du Pont St-Michel, d'Orsay, Luxembourg, Port-Royal et Denfert. 2^e en Province : dans les gares et principales stations.

Les publications ci-après, éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans, sont mises en vente dans toutes les bibliothèques de son réseau au prix de 25 centimes :

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de George Sand. — DE LA LOIRE AU PYRÉNÉES. — LA BRETAGNE. — LA TOURAINE. LES GORGES DU TARN. — POITOU-ANGOUMOIS.

LA FRANCE EN CHEMIN DE FER (itinéraires géographiques)

- 1^o DE PARIS à TOURS.
- 2^o DE TOURS à NANTES.
- 3^o DE NANTES à LANDERNAU, Premières et embranchements. livraisons
- 4^o D'ORLÉANS à LIMOGES. d'une
- 5^o DE LIMOGES à CLERMONT-FERRAND, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore. collection qui sera
- 6^o DE ST-DENIS-près-MARTEL à ARVANT, ligne du Cantal. sera
- DE TOURS à ANGOULÊME. continuée
- D'ANGOULÊME à BORDEAUX.

Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e itinéraire : 1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Austerlitz), aux bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Voyages dans les Pyrénées

Tarif G. V. n° 105 (Orléans)

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1^{er} ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

2^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

3^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours Prix des Billets 1^{re} classe 163 fr. 50 c. — 2^e classe 122 fr. 50 c.

Excursions aux Stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Luchon, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et balnéaires du réseau du Midi et notamment pour :

Agde (le Grau), Alet, Amélie-les-Bains, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer, Arles-sur-Tech, (La Preste), Arreau-Cadéac (Vieille-Aure), Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balaruc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Barbotan, Biarritz, Boulou-Pertus (le), Cambo-les-Bains, Capvern, Cauterets, Collioure, Couiza-Montazels (Rennes-les-Bains), Dax, Espéraza (Campagne-les-Bains), Gamarde, Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Gaéthy (halte), Gujan-Mestras, Hendaye, Labenne (Capbreton), Labouheyre (Mimizan), Loloque (Préchaq-les-Bains), Lamaou-les-Bains, Larons-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes), Leuca (la-Franqui), Lourdes, Lourdes-Barbazan, Loz-Saint-Sauveur (Barèges, Saint-Sauveur), Marignac-Saint-Béat (Lez, Val d'Aran), Nouvelle (la), Oloron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefitte-Nestalas, Port-Vendres, Prades (Molitg), Quillan (Ginols, Garcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Fleur (Chaudesaignes), Saint-Gaudens (Encasse, Gantiès), Saint-Girons (Audnac, Aulus), Saint-Jean-de-Loz, Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salles-de-Béarn, Salles-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Conflent (le Vernet, Thuès, les Escaldas, Graüs-de-Canaveilles).

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Luchon, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et balnéaires du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris) :

Agde (le Grau), Alet, Amélie-les-Bains, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer, Arles-sur-Tech (La Preste) Arreau-Cadéac (Vieille-Aure), Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre,

Bagnères-de-Luchon, Balaruc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Barbotan, Biarritz, Boulou-Pertus (le), Cambo-les-Bains, Capvern, Cauterets, Collioure, Couiza-Montazels (Rennes-les-Bains), Dax, Espéraza (Campagne-les-Bains); Gamarde, Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Gaéthy (halte), Gujan-Mestras, Hendaye, Labenne (Capbreton), Labouheyre (Mimizan), Loloque (Préchaq-les-Bains), Lamaou-les-Bains, Larons-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes), Leuca (la-Franqui), Lourdes, Lourdes-Barbazan, Loz, Saint-Sauveur (Barèges, Saint-Sauveur), Marignac-Saint-Béat (Lez, Val d'Aran), Nouvelle (la), Oloron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefitte-Nestala, Port-Vendres, Prades (Molitg), Quillan (Ginols, Garcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains).

Saint-Fleur (Chaudesaignes), Saint-Gaudens (Encasse, Gantiès), Saint-Girons (Audnac, Aulus), Saint-Jean-de-Loz, Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salles-de-Béarn, Salles-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Conflent (le Vernet, Thuès, les Escaldas, Graüs-de-Canaveilles).

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant : A. COURSLANT.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Service d'Hiver

De Paris à Toulouse

	17		5 (1)		23 (3)		35		1125	
	EXPRESS.	EXPRESS.	EXPRESS.	EXPRESS.	DIRECT.	EXPRESS.	DIRECT.	EXPRESS.	EXPRESS.	
	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} classe.	1 ^{re} classe.	1 ^{re} classe.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	
PARIS(Aust.).....	départ.. 3 10 s.	10 10 m.	8 58 s.	11 14 s.	—	—	—	—	—	
LIMOGES.....	arrivée. 1 50	4 38	3 16 s.	9 2	—	—	—	—	—	
LIMOGES.....	départ.. 3 34	4 46	3 24 s.	9 29	—	—	—	—	—	
BRIVE.....	arrivée. 6 36 s.	6 34 s.	4 57	12 32 s.	—	—	—	—	—	
BRIVE.....	départ.. 6 45 s.	7 1	5 5	1 32 s.	—	—	—	—	7 18 s.	
Gignac-Cressensac.....	départ.. 7 20	—	—	1 38	—	—	—	—	7 56	
SOULLAC.....	arrivée. 7 40	7 39	5 41	1 59	—	—	—	—	8 17	
SOULLAC.....	départ.. 7 45	7 40	5 44	2 3	—	—	—	—	8 30	
CAZOULÈS.....	arrivée. 7 52	—	—	2 10	—	—	—	—	8 37	
CAZOULÈS.....	départ.. 7 53	—	—	2 11	—	—	—	—	8 39	
Lamothe-Fénelon.....	départ.. 8 9	—	—	2 26	—	—	—	—	8 54	
Nozac.....	départ.. 8 19	—	—	2 37	—	—	—	—	9 5	
GOURDON.....	départ.. 8 31	8 8	6 9	2 50	—	—	—	—	9 17	
Saint-Clair.....	départ.. 8 40	—	—	3 12	—	—	—	—	9 27	
Dégagnac.....	départ.. 8 51	—	—	3 24	—	—	—	—	9 39	
Thédirac-Peyrilles.....	départ.. 9 2	—	—	3 24	—	—	—	—	9 51	
Saint-Denis-Catus.....	départ.. 9 13	—	—	3 35	—	—	—	—	10 2	
Espère.....	départ.. 9 22	—	—	3 45	—	—	—	—	10 12 s.	
CAHORS.....	arrivée. 9 32	8 47	6 45	3 56	—	—	—	—	10 23 s.	
CAHORS.....	départ.. 9 41	8 53	6 53	4 5	—	—	—	—	7 30	
Sept-Ponts.....	départ.. 9 51	—	—	4 16	—	—	—	—	7 42 s.	
Cieurac.....	départ.. 10 5	—	—	4 32	—	—	—	—	7 59	
Lalbenque.....	départ.. 10 12	—	—	4 40	—	—	—	—	8 8	
Caussade.....	départ.. 10 45	9 35	7 31	5 15	—	—	—	—	8 45	
MONTAUBAN.....	arrivée. 11 19	10 1	7 56	5 55	—	—	—	—	9 27	
TOULOUSE.....	arrivée. 12 13 s.	10 49 s.	8 45	7 51	—	—	—	—	—	

De Toulouse à Paris

	42 (4)		16 (2)		1140-1128 1132 (*)		4		1126		1136		40	
	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	EXPRESS	
	1 ^{re} classe.	1 ^{re} classe.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.	
TOULOUSE..d.	1 10 s.	2 43 s.	3 18 s.	5 45 s.	8 40 s.	—	—	—	—	—	—	—	—	
MONTAUBAN d.	1 49	3 37	4 32	7 30	9 31	—	—	—	—	—	—	—	—	
Caussade.....	—	4 1	5 20	8 11	9 53	—	—	—	—	—	—	—	—	
Lalbenque.....	—	—	6 9	8 52	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Cieurac.....	—	—	6 19	9 1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Sept-Ponts.....	—	—	6 33	9 13	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
CAHORS..{ arr. 2 45	4 38	6 42	9 21	10 30	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
CAHORS..{ dép. 2 49	4 48	6 52	9 25	10 36	5 57 m.	—	—	—	—	—	—	—	—	
Espère.....	—	—	7 5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
St-Denis-Catus..	—	—	7 19	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Thédirac-Peyril.	—	—	7 33	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Dégagnac.....	—	—	7 42	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Saint-Clair.....	—	—	7 52	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
GOURDON.....	—	5 30	8 7	—	11 19	—	—	—	—	—	—	—	—	
Nozac.....	—	—	8 16	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Lamothe-Fénel.	—	—	8 25	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
CAZOULÈS..{ d. —	—	—	8 37	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
CAZOULÈS..{ a. —	—	—	8 38	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
SOULLAC..{ a. 3 47	5 51	8 46	—	11 43	7 57	—	—	—	—	—	—	—	—	
SOULLAC..{ d. 3 48	5 55	8 51	—	11 44	8 7	—	—	—	—	—	—	—	—	
Gignac-Cressens.	—	—	9 21	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
BRIVE...{ a. 4 24	6 31	9 56	—	12 22 m.	9 11	—	—	—	—	—	—	—	—	
BRIVE...{ d. 4 28	7 3	—	—	12 29	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
PARIS (A.) arr..	12 5 m.	4 21 m.	—	9 14	—	—	—	—	—	—	—	—	—	

1 et 2) 2^e classe, pour 200 kilomètres minimum; 3^e classe pour 300 kilomètres.
3 et 4) 2^e classe, pour 300 kilomètres minimum; 3^e classe, pour 400 kilomètres.
(*) Le train 1132 n'a lieu que les jours de foire à Montauban.

De Cahors à Libos

	Omnibus.	Mixte (3 ^e cl.)	Poste.	Omnibus
CAHORS — D.	6 5	7 30	12 40	7 4
Mercuès.....	6 49	7 35	1 2	7 44
Arrêt Douelle	6 22	7 17	1 2	7 48
Parac.....	6 50	8 40	1 14	7 26
Luz				